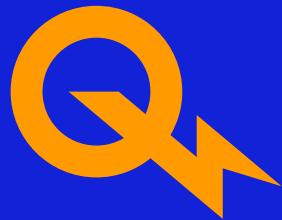


Capacités de raccordement de projets industriels au réseau de transport

13 zones de développement industriel ciblées

Décembre 2025



Mise en contexte

- À l'écoute des demandes reçues pendant son dialogue sur le *Plan d'action 2035*, Hydro-Québec dévoile une cartographie des capacités de son réseau électrique.
- La publication de ces informations offrira davantage de prévisibilité aux partenaires du développement économique et énergétique du Québec, incluant les acteurs municipaux.
- Cette présentation offre une cartographie des capacités de raccordement de projets industriels sur le réseau de transport d'électricité aux endroits où les demandes sont les plus importantes en date de décembre 2025.
- Les données suivantes **ne sont pas une indication de la capacité énergétique globale du Québec à alimenter de nouveaux projets**, mais présentent la capacité de raccorder au réseau de transport de nouveaux clients avec une grande consommation électrique dans 13 zones industrielles ciblées.
- Si la capacité d'une zone identifiée est insuffisante ou si aucune zone n'est identifiée à proximité d'un site convoité, une étude de raccordement peut être demandée par le client.

Méthodologie pour ce partage de données

Les cartes présentées aux prochaines pages :

- indiquent la capacité maximale de raccordement au réseau de transport, sans nécessiter de renforcement ;
- ciblent des projets dont le raccordement se fait directement au réseau de transport à haute tension.

En 2025, nous avons ciblé 13 zones industrielles :

- où Hydro-Québec a reçu plusieurs demandes d'étude de raccordement à son réseau électrique à haute tension ($\geq 44\text{kV}$) et pour une puissance de $\geq 25 \text{ MW}$;
- comprenant certaines zones industrialo-portuaires du Québec avec un potentiel de développement d'industries lourdes ou à forte consommation énergétique ;
- incluant des secteurs géographiques avec de nombreuses demandes concernant un secteur industriel en particulier (exemples : zone avec plusieurs clients du secteur minier).

Des données utiles et en évolution, qui :

- seront mises à jour annuellement et auxquelles de nouvelles zones pourraient être ajoutées ;
- peuvent fournir un premier niveau d'information en amont du processus de raccordement en place pour la clientèle ;
- incluent les renforcements de réseau approuvés, en phase d'avant-projet ou de projet, dans un horizon de deux à trois ans.

Conditions d'utilisation

- Les informations présentées sont fournies à titre indicatif à la date indiquée pour les principales zones à vocation industrielle et peuvent être modifiées sans préavis.
- Toute capacité affichée est une estimation qui concerne uniquement le raccordement au réseau de transport à haute tension sans nécessiter des travaux de renforcement de réseau.
- L'affichage d'une capacité ne garantit ni la possibilité de raccordement, ni le délai de réalisation.
- Selon la position géographique du projet, la capacité pourrait être réduite par des contraintes sur le réseau local.
- Les résultats fournis ne considèrent pas la capacité d'approvisionnement énergétique global du Québec, la nature de la charge demandée, la localisation du projet, ni les impacts sur les réseaux adjacents ou le réseau de transport en amont.
- L'affichage d'une capacité ne se substitue pas à la nécessité de demander une étude de raccordement qui confirmera la solution technique, le coût et le délai.

Pour obtenir une évaluation précise et une solution adaptée à votre projet, il est nécessaire de soumettre une demande d'étude à Hydro-Québec.

- Hydro-Québec prévoit mettre à jour cette carte annuellement.
- Tout projet de raccordement d'une puissance de 5 MW ou plus requiert une autorisation gouvernementale.**

**<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/energie/production-approvisionnement-distribution/autorisation-projet-electrique>

Interprétation des données

Capacité restante actuelle de 150 MW pour un raccordement à haute tension sans nécessiter un renforcement de réseau.

Un projet sera réalisé d'ici 2 à 3 ans (par rapport à la date de mise à jour de l'information, soit mars 2025) et permettra une augmentation de + 100 MW. La capacité sera alors de 250 MW (150 + 100) dans 2 à 3 ans.

Commentaire applicable à la zone.

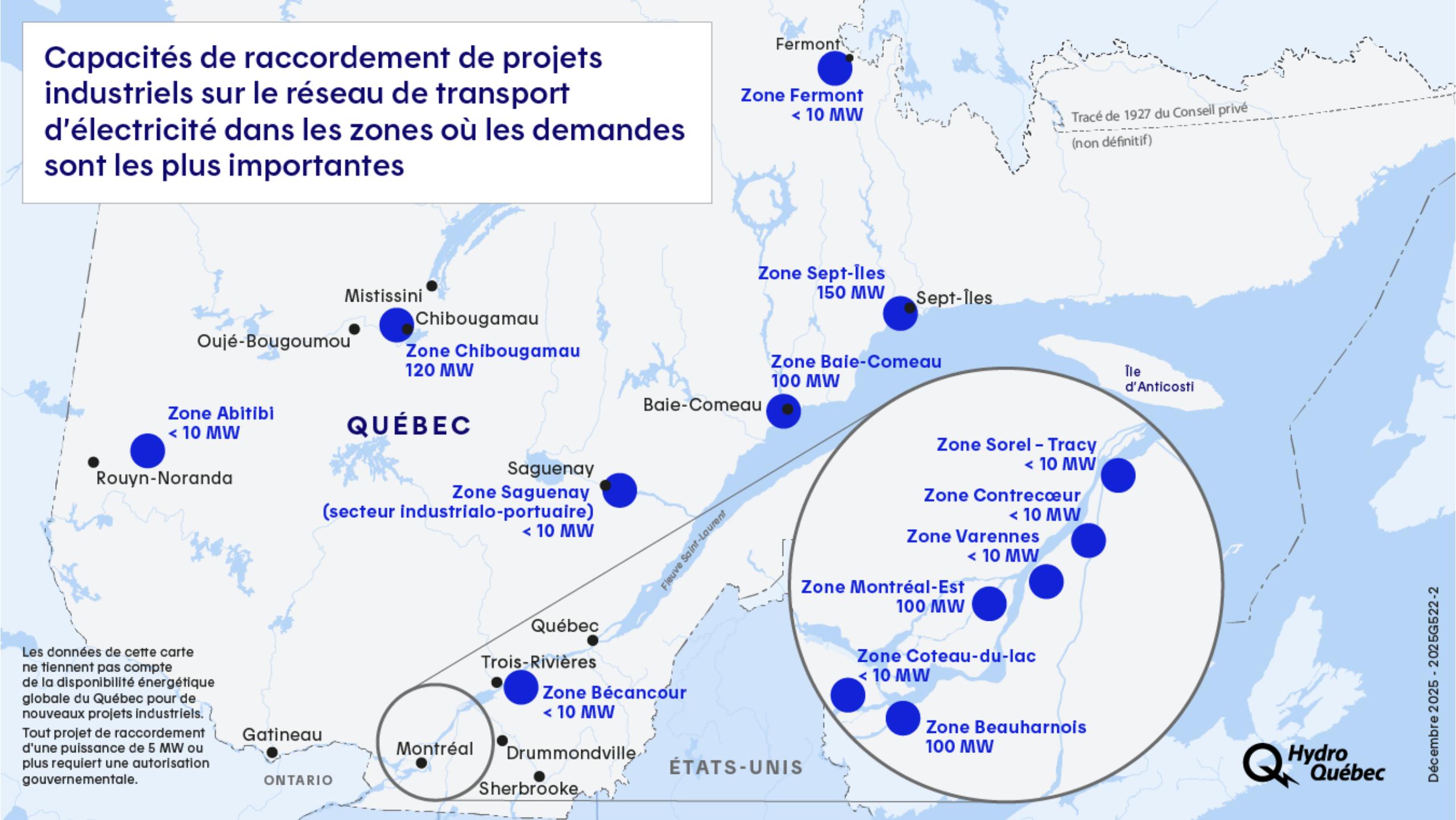
Date de la dernière mise à jour de l'information

Nom de la zone (zone fictive)		
Capacité résiduelle	150 MW	
Potentiel de capacité supplémentaire (selon les projets autorisés)	+100 MW	2 à 3 ans
Commentaire		La capacité peut être réduite en fonction des limitations du réseau local à 161 kV
Dernière mise à jour		Mars 2025



Les encadrés d'une zone sur la carte sont approximatifs et à titre indicatif seulement.

Capacités de raccordement de projets industriels sur le réseau de transport d'électricité dans les zones où les demandes sont les plus importantes



Côte-Nord et Fermont

Zone Fermont

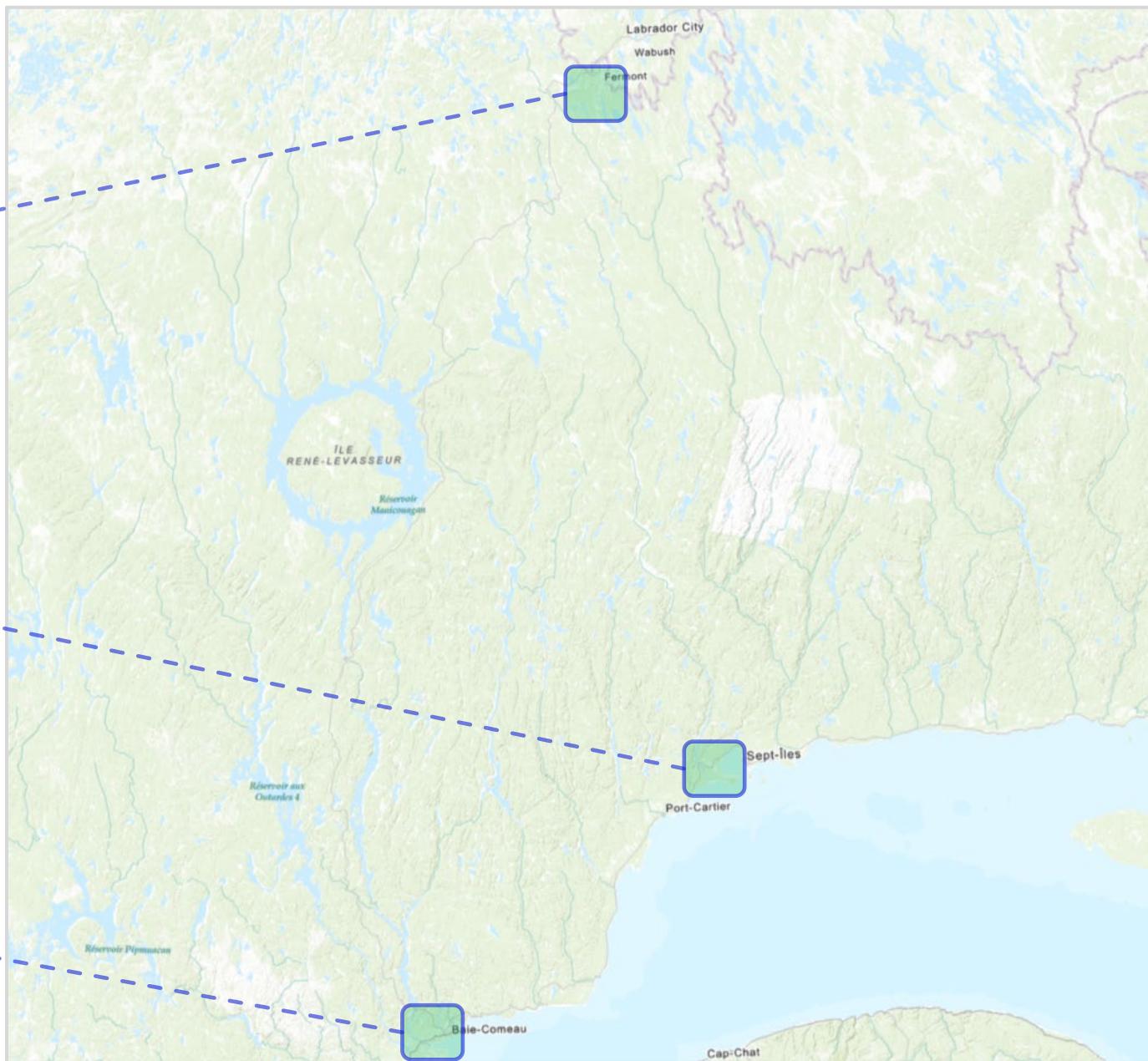
Capacité résiduelle	< 10 MW	
Potentiel de capacité supplémentaire (selon les projets autorisés)	N/A	N/A
Commentaire	Réseau en cours d'analyse.	
Dernière mise à jour	Décembre 2025	

Zone Sept-Îles

Capacité résiduelle	150 MW	
Potentiel de capacité supplémentaire (selon les projets autorisés)	N/A	N/A
Commentaire	La capacité peut être réduite en fonction des limitations du réseau local.	
Dernière mise à jour	Décembre 2025	

Zone Baie-Comeau

Capacité résiduelle	100 MW	
Potentiel de capacité supplémentaire (selon les projets autorisés)	N/A	N/A
Commentaire	La capacité peut être réduite en fonction des limitations du réseau local.	
Dernière mise à jour	Décembre 2025	



Saguenay, Chibougamau et Abitibi

Zone Abitibi		
Capacité résiduelle	< 10 MW	
Potentiel de capacité supplémentaire (selon les projets autorisés)	N/A	N/A
Commentaire	La capacité peut être réduite en fonction des limitations du réseau local.	
Dernière mise à jour	Décembre 2025	

Zone Chibougamau		
Capacité résiduelle	120 MW	
Potentiel de capacité supplémentaire (selon les projets autorisés)	N/A	N/A
Commentaire	La capacité peut être réduite en fonction des limitations du réseau local.	
Dernière mise à jour	Décembre 2025	

Zone Saguenay (secteur industrielo-portuaire)		
Capacité résiduelle	< 10 MW	
Potentiel de capacité supplémentaire (selon les projets autorisés)	+90 MW	2 à 3 ans
Commentaire	N/A	
Dernière mise à jour	Décembre 2025	



Bécancour

Zone Bécancour	
Capacité résiduelle	< 10 MW
Potentiel de capacité supplémentaire (selon les projets autorisés)	+ 350 MW 2 à 3 ans
Commentaire	La capacité peut être réduite en fonction des limitations du réseau local.
Dernière mise à jour	Décembre 2025

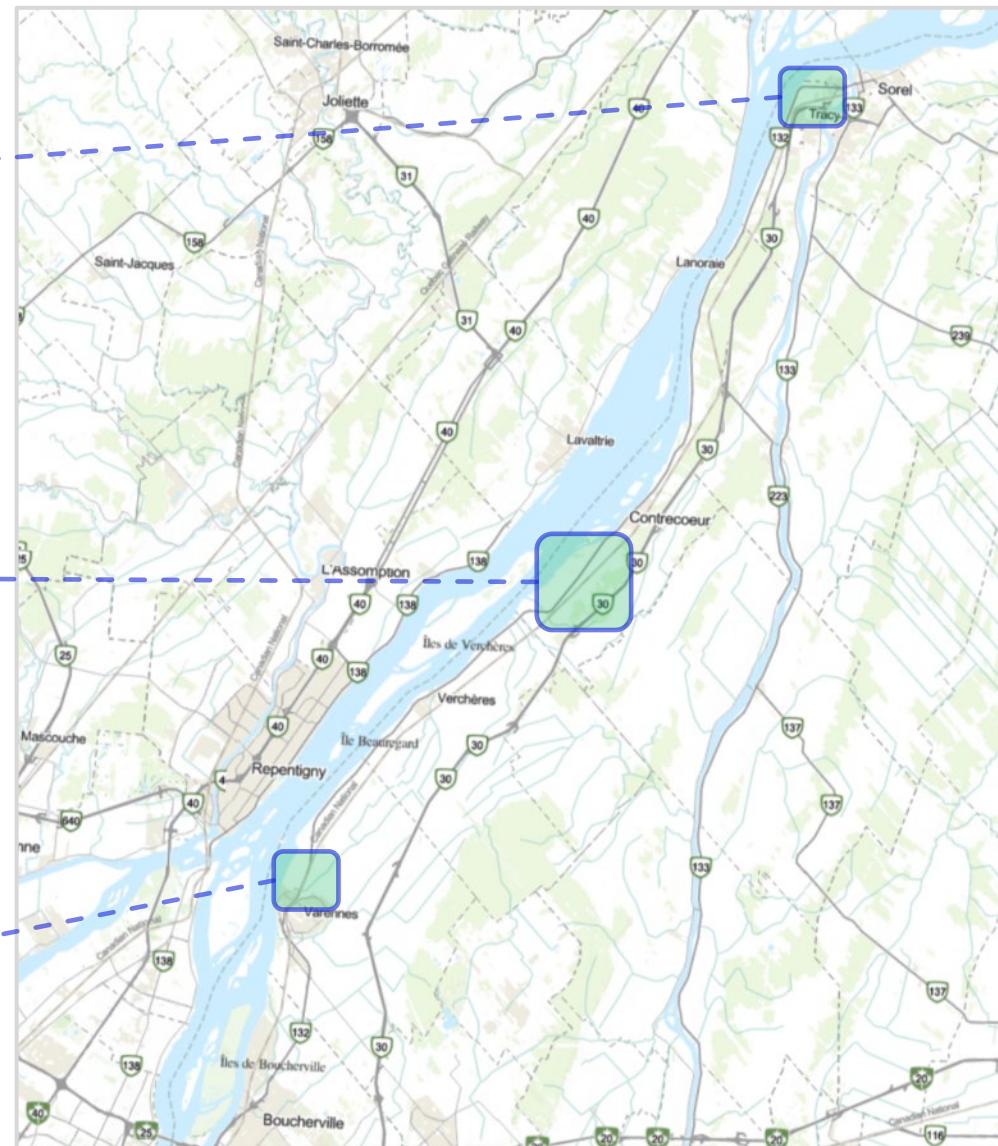


Sorel-Tracy, Contrecoeur et Varennes

Zone Sorel - Tracy		
Capacité résiduelle		< 10 MW
Potentiel de capacité supplémentaire (selon les projets autorisés)	N/A	N/A
Commentaire		Analyse en cours
Dernière mise à jour		Décembre 2025

Zone Contrecoeur		
Capacité résiduelle		< 10 MW
Potentiel de capacité supplémentaire (selon les projets autorisés)	N/A	N/A
Commentaire		Analyse en cours
Dernière mise à jour		Décembre 2025

Zone Varennes		
Capacité résiduelle		< 10 MW
Potentiel de capacité supplémentaire (selon les projets autorisés)	N/A	N/A
Commentaire		Analyse en cours
Dernière mise à jour		Décembre 2025



Beauharnois, Coteau-du-lac et Montréal-Est

Zone Coteau-du-lac	
Capacité résiduelle	< 10 MW
Potentiel de capacité supplémentaire (selon les projets autorisés)	N/A
Commentaire	N/A
Dernière mise à jour	Décembre 2025

Zone Beauharnois	
Capacité résiduelle	100 MW
Potentiel de capacité supplémentaire (selon les projets autorisés)	N/A
Commentaire	La capacité peut être réduite en fonction des limitations du réseau local.
Dernière mise à jour	Décembre 2025

Zone Montréal-Est	
Capacité résiduelle	100 MW
Potentiel de capacité supplémentaire (selon les projets autorisés)	N/A
Commentaire	N/A
Dernière mise à jour	Décembre 2025



